



« De la gestion au thermomètre à une politique du logement »

Eric Pliez, président du Samu social de Paris, et Florent Gueguen, directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), demandent la création d'hébergements permanents pour les sans-abri.



LE 19 OCTOBRE DERNIER, LE GOUVERNEMENT A PRÉSENTÉ aux acteurs de la lutte contre l'exclusion ses orientations pour le plan « hiver ». Si la recherche de sites permettant l'ouverture de capacités d'hébergement hivernal semble mieux anticipée par les services de l'Etat sur les territoires, l'inquiétude des associations est réelle face à la demande croissante d'hébergement ou d'accès au logement.

L'ENFER DES REMISES À LA RUE L'ÉTÉ

L'été a été rude pour les personnes à la rue, qui ont subi le double effet des fermetures de places temporaires (- 10 000 places et 36 % des personnes en sortie "sèche") et des restrictions budgétaires sur l'hébergement hôtelier. Des critères sélectifs contraires au code de l'action sociale et des familles ont été mis en œuvre sur plusieurs territoires (Hauts-de-Seine, Lyon, Rennes, Marseille...), limitant l'accès et le maintien dans l'hébergement aux familles ayant des enfants de moins de 3 ans, avec des problématiques de santé, ou disposant d'une autorisation de séjour en France.

CRÉER DES PLACES PÉRENNES ET DIGNES, AVEC UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La tentation des pouvoirs publics est forte, à la veille de l'hiver, face à la pression de l'urgence, d'ouvrir des lieux précaires et humanitaires, qui seront vite saturés. Nous devons convaincre de la nécessité de créer des centres d'hébergement pérennes, en collectif ou en diffus, permettant un accueil digne 24 heures sur 24, et un accompagnement adapté aux besoins de chacun. Cela suppose de rompre avec la logique de réductions budgétaires dans l'hébergement – 13,4 millions d'euros de moins en 2019 pour les CHRS [centres d'hébergement et de réinsertion sociale], après une première coupe de 20 millions en 2018 – qui dégrade l'accompagnement et pousse les établissements à la sélection des publics, au détriment des plus fragiles. De même, pour les demandeurs d'asile, il n'est pas

acceptable que la diminution des coûts de l'hébergement en HUDA [hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile] conduise à la suppression des prestations alimentaires dans les lieux d'accueil.

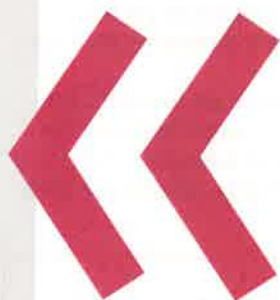
Face à cette situation critique, les ministres ont réaffirmé leur attachement au principe d'accueil inconditionnel des personnes en situation de détresse et la nécessité de ne pas opposer l'hébergement au logement, y compris dans les arbitrages financiers : la vigilance s'impose sur le respect de ces engagements.

ORIENTER LES PERSONNES VERS LE LOGEMENT

En publiant un plan quinquennal "Logement d'abord", le gouvernement montre une volonté de sortir de cette gestion "urgentiste" des sans-abri. De même avec le plan "pauvreté", mais celui-ci fait malheureusement l'impasse sur les publics les plus précaires, pour lesquels nous demandons un plan d'une ambition similaire.

Aujourd'hui, des doutes subsistent : faiblesse des moyens accordés à l'hébergement d'urgence, économies imposées aux bailleurs sociaux et coupes budgétaires sur l'APL [aide personnalisée au logement], amplifiées par la loi de finances pour 2019, qui menacent la production de logements très sociaux et rendent plus difficile la sortie des structures d'hébergement. Il est essentiel de permettre aux personnes les plus autonomes de sortir de l'hébergement d'urgence pour redonner de l'oxygène aux dispositifs. Pour ce faire, des actions courageuses doivent être menées, tels la priorisation des personnes pour l'accès aux logements sociaux ainsi que l'accès à un titre de séjour pour les personnes et familles "bloquées" dans l'hébergement depuis plusieurs années, condition d'une sortie positive vers l'emploi, le logement et l'autonomie.

Contact : florent.gueguen@federationsolidarite.org



FLORENT GUEGUEN,
directeur de la
Fédération des
acteurs de la solidarité



ÉRIC PLIEZ,
président du Samu
social de Paris et
directeur d'Aurore

